

La surveillance à temps réel au niveau communautaire

Un SMS pour identifier de façon précoce

Introduction

mInfoSanté est un système d'alerte précoce (SAP) basé sur l'application opensource RapidPro. Il a été introduit au Sénégal en 2015, à la suite de l'épidémie de la maladie à virus Ebola en Afrique de l'Ouest en 2014, par le Centre des Opérations d'Urgence Sanitaire (COUS) du Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS) avec l'appui de l'UNICEF pour faciliter le suivi des cas et la communication d'urgence.

mInfoSanté, introduit au début sous l'appellation « mEbola », est utilisé à ce jour au Sénégal au niveau des districts sanitaires et des postes de santé dans sept régions pour la surveillance épidémiologique et la communication d'urgence.

Avec le soutien de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), le projet MEASURE Evaluation a adopté mInfoSanté pour la surveillance à base communautaire (SBC) des maladies et zoonoses prioritaires dans une approche « Une Seule Santé » dans six districts sanitaires de deux régions (Saint-Louis et Tambacounda).

Figure 1. Interface web de mInfoSanté



Le serveur de données de mInfoSanté est hébergé au COUS, tandis que l'application RapidPro qui la constitue est hébergée sur le Cloud.

Utilisation

Envoi du signal par le CVAC

mInfoSanté permet aux membres des comités de veille et d'alerte communautaire (CVAC) d'envoyer des signaux de maladies et zoonoses prioritaires et de recevoir des conseils et retro informations des infirmiers chef de postes (ICP) et des chefs de postes vétérinaires (CPV). Pour signaler un cas, le CVAC envoie le mot « **SIGNAL** » par SMS au numéro vert « **21345** ». Le SMS est gratuit pour le CVAC et tous les utilisateurs. Le coût est pris en charge par l'UNICEF par des paiements mensuels aux opérateurs de téléphonie mobile.

Les maladies humaines prioritaires

Choléra, tétanos néonatal, méningite, rougeole, fièvre jaune, paralysies flasques aiguës, et la diarrhée sanglante

Les zoonoses prioritaires

Rage, gripes aviaires zoonotiques, tuberculose bovine, fièvres hémorragiques virales (Ebola et Marburg), anthrax et fièvre de la vallée du Rift

Figure 2. Procédure d'envoi d'un signal par le CVAC



Vérification du signal par l'ICP ou le CPV

L'ICP ou le CPV enregistre le résultat de la vérification du signal en envoyant le mot « **MENU** » par SMS au « **21345** ». L'ICP ou le CPV vérifie les signaux des zoonoses, tandis que seul l'ICP vérifie les signaux des sept autres maladies (humaines). Les signaux vérifiés sont visibles sur le tableau de bord mInfoSanté.

Enregistrement des prélèvements et des résultats de laboratoire

Tous les cas suspects, sauf quelques exceptions, sont prélevés et l'information est enregistrée sur la plateforme mInfoSanté.

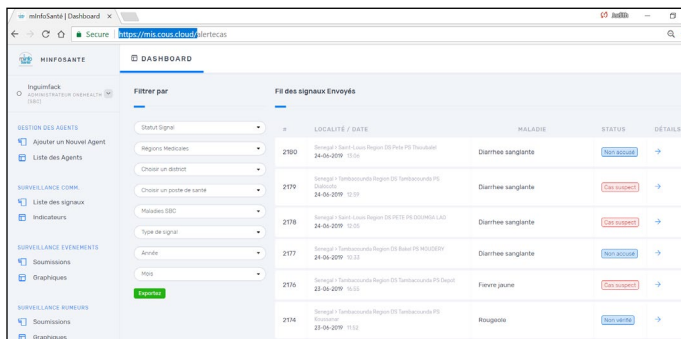
Partage systématique de l'information entre acteurs mutisectoriels

Dès qu'un signal est déclaré cas suspect, l'information est partagée automatiquement par SMS entre les secteurs (santé, élevage et environnement). De plus, les autorités administratives sont automatiquement informées par email de tout cas suspect de zoonose confirmé au laboratoire.

Visualisation des tableaux de bord

Les utilisateurs, du niveau central au niveau opérationnel, ont des comptes pour accéder à mInfoSanté à travers l'adresse suivante : <https://mis.cous.cloud/>

Figure 3. Tableau de bord mInfoSanté



Analyse des données

mInfosanté permet la visualisation en temps réel des signaux provenant du niveau communautaire et des indicateurs de la SBC.

Figure 4. Répartition des signaux reçus par maladie (nov 2017 - mai 2019)

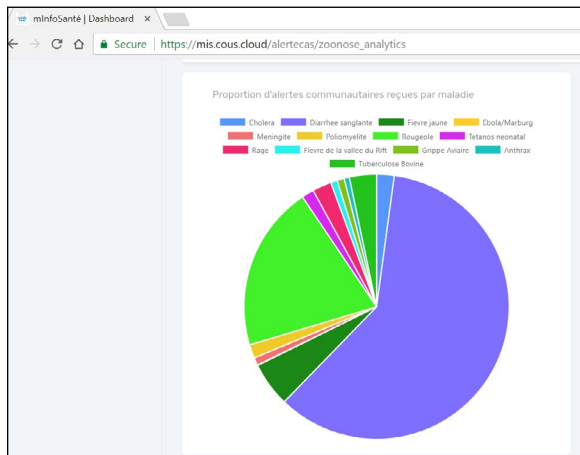
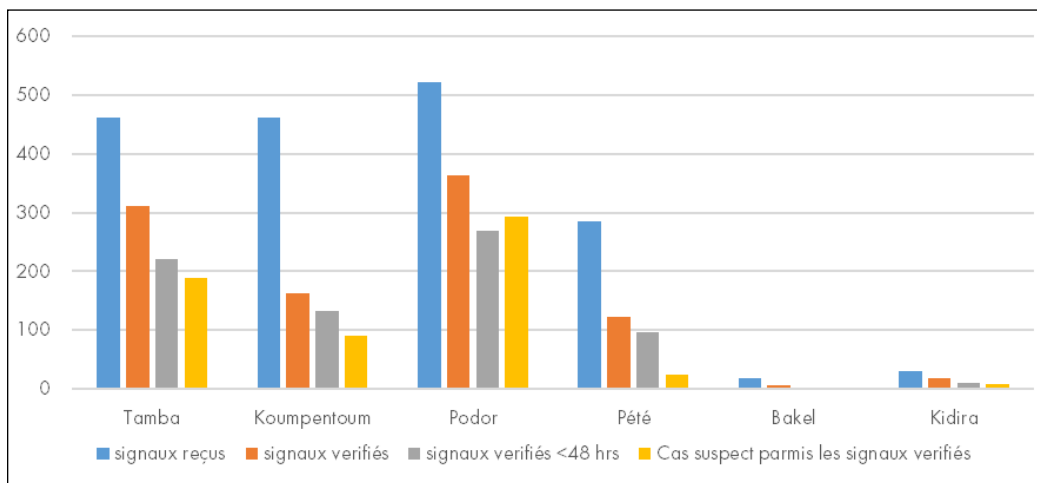


Figure 5. Répartition des signaux communautaires par district (nov 2017 - mai 2019)



Pérennisation

La pérennité de tout système eSanté dépend essentiellement de sa pertinence, sa facilité d'utilisation, la disponibilité des fonds, la participation des utilisateurs, et l'assistance technique.

Ainsi, les recommandons suivantes permettront de reprendre à ces exigences:

- Renforcer le volet demande et utilisation des données de la SBC
- Mettre en place une task-force RapidPro avec une note circulaire de la DGS
- Renforcer les capacités de la task-force de façon continue
- Expérimenter et mettre en service la version RapidPro locale déjà installée
- Faire de mInfoSanté un SAP dédié à la SBC par le MSAS, mais intégrant les autres secteurs tels que l'élevage et l'environnement
- Créer un lien d'interopérabilité entre mInfoSanté et le système national d'information sanitaire de routine (DHIS2) afin d'intégrer les données de la SBC dans les rapports de surveillance
- Négocier un partenariat public-privé entre le MSAS et les opérateurs de téléphonie pour amoindrir le coût du SMS
- Inciter les opérateurs de télécommunication à améliorer les infrastructures situées dans des zones reculées.